

La Médiation, source de solutions

Médiation Négociation Conseil Formation



CONTACT:

Caroline JOLLY-BELLOCCI

Tél.: 06.63.64.59.84 / E-mail: mediatis-mcf@hotmail.com

Site internet: www.mediatis-mcf.com

SAS MEDIATIS-MCF – RCS Grasse: SIRET 848 268 538 00016 - Code NAF 7022Z Siège social: 1587, route de Cagnes à Vence (06140) – 100 euros de capital social N° d'activité Formateur délivré par la Préfecture Région PACA: 93060879106 / Certificat QUALIOPI N° B01711 pour les actions de formation et les bilans de compétences



PROGRAMME DE FORMATION:

MAITRISER LE CHAMP JURIDIQUE DE LA QVCT

(Qualité de Vie et Conditions de Travail)

ET DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX EN ENTREPRISE



Présentation synthétique :

L'appréhension du champ juridique de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail et des Risques Psychosociaux est un enjeu majeur dans la gestion d'entreprise et des relations de travail en entreprise.

L'objectif est de maîtriser son cadre légal et ses incidences juridiques en termes de responsabilité civile et pénale.

Durée et horaires de la formation :

Durée totale en jours : 2 jours d'intervention (7 heures par jour)

• Durée en heures : 14 heures

Horaires: 9h00-12h30 / 13h30-17h00

En distanciel par visioconférences ZOOM ou en présentiel – Groupe de 8 à 10 personnes maximum

Public et préreguis :

La formation s'adresse à tout public. Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation.

Objectif pédagogique global :

A l'issue de la formation, les stagiaires maîtriseront le cadre légal de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail et des risques psychosociaux en entreprise.

Les stagiaires auront intégré ces notions juridiques et leur portée en termes de responsabilité civile et pénale en entreprise.

Objectifs pédagogiques partiels :

Les objectifs partiels à atteindre sont les suivants :

- . Appréhender le cadre légal de la QVCT et des risques psychosociaux en entreprise
- . Maîtriser la définition des risques psychosociaux et la typologie des risques
- . Connaître les principaux facteurs de risques psychosociaux
- . Appréhender les conséquences des risques-psychosociaux sur la santé physique et mentale des collaborateurs
- . Intégrer la notion spécifique de syndrome d'épuisement professionnel (ou « burn-out)
- . Assimiler la dimension de prévention primaire en matière de risques psychosociaux et ses supports internes en entreprise
- . Maîtriser les conséquences juridiques des risques psychosociaux en termes de responsabilité civile et pénale en entreprise

Parcours pédagogique :

JOURNEE 1:

Le cadre juridique de la Qualité de Vie et des Conditions de travail (QVCT) / Définition et typologie des risques psychosociaux en entreprise

MODULE 1 – Matinée (9h00-12h30) / Le cadre légal de la QVCT

- Comprendre les enjeux de la QVCT
- 2. Appréhender son évolution historique en droit français
- 3. Intégrer le cadre légal de la QVCT
- 4. Les enjeux de prévention primaire

Validation des acquis : Quizz

MODULE 2 – Après-midi (13h30-17h00) / Définition et typologie des risques psychosociaux en entreprise

- 1. Appréhender la typologie des risques psychosociaux
- 2. Assimiler la définition de chacun des risques
- 3. Maîtriser la notion juridique d'obligation de moyens renforcée de l'employeur
- 4. Intégrer les principaux facteurs de risques

L'objectif pédagogique est d'assimiler la typologie des risques psychosociaux et la définition de chaque risque répertorié et de maîtriser les principaux facteurs de risques et le cadre légal spécifique.

Validation des acquis : Quizz / Cas pratiques

JOURNEE 2:

Les conséquences des risques psychosociaux en termes de santé physique et mentale / Les enjeux et les outils de prévention primaire en entreprise / Focus particulier sur la notion de syndrome d'épuisement professionnel (ou « burnout »).

MODULE 3 – Matinée (9h00-12h30) / Les conséquences des risques psychosociaux et les enjeux de prévention primaire en entreprise

- 1. Appréhender les conséquences des risques psychosociaux
- 2. Assimiler les impacts des risques psychosociaux sur la santé physique et mentale des collaborateurs
- 3. Intégrer la démarche de prévention primaire en entreprise
- 4. Les outils et les interlocuteurs de la prévention primaire

Validation des acquis : Quizz

MODULE 4 – Après-midi (13h30-17h00) / Définition, origines et étapes du syndrome d'épuisement professionnel (ou « burn-out »)

- 1. Appréhender l'origine du concept d'épuisement professionnel
- 2. Assimiler la définition du syndrome d'épuisement professionnel
- 3. Intégrer le contexte de survenance du syndrome d'épuisement professionnel
- 4. Maîtriser les étapes dans la survenance du syndrome d'épuisement professionnel
- 5. Appréhender les différents champs de manifestation du syndrome d'épuisement professionnel (émotionnel, physique, cognitif, comportemental)

Validation des acquis : Quizz / Cas pratiques

L'objectif pédagogique est de maîtriser les incidences des risques psychosociaux en termes d'impacts sur la santé physique et mentale, d'assimiler la définition, le contexte et les étapes du syndrome d'épuisement professionnel et d'intégrer la démarche de prévention primaire en entreprise.

Debriefing de la session / Questionnaire de satisfaction à chaud

Méthodes et moyens pédagogiques :

Méthodes:

- Méthodes expositives
- Méthodes actives
- Méthodes interrogatives
- Méthodes démonstratives
- Méthodes participatives

Moyens pédagogiques :

- Exposé théorique
- Exercices
- Cas pratiques
- QCM
- Questionnaires
- Débriefing

Ressources pédagogiques :

- Support de cours
- Support bibliographique
- Cas pratiques personnalisés (extraits d'expériences)

Moyens techniques:

- Equipement en présentiel : vidéoprojecteur, paperboard
- Equipement pour des sessions à distance : visioconférence ZOOM avec partage d'écran

La formatrice : Caroline JOLLY

Avocate de formation avec une spécialisation en droit des affaires (CAPA – DJCE/DESS Droit des Affaires et Fiscalité), Caroline JOLLY a plus de vingt ans d'expérience professionnelle dans d'importantes structures du secteur privé en France et à Monaco qui lui ont permis d'acquérir une maîtrise de la gestion du contentieux et du précontentieux.

Formée à la médiation auprès d'un centre certifié AFAQ, agréé FFCM - ANM et membre du GEMME, Caroline JOLLY délivre son expertise en qualité de médiateur indépendant certifié tant en matière conventionnelle que judiciaire et est inscrite sur la liste des Médiateurs auprès de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

Elle s'est spécialisée en tant que préventeur des risques psychosociaux auprès des entreprises du secteur privé et du secteur public et intervient sur toutes les thématiques de la Qualité de Vie et des Conditions de travail et de la santé mentale en entreprise.

Pédagogue dans l'âme et formatrice dont les process sont certifiés QUALIOPI depuis août 2021, elle transmet ses connaissances et son expérience pratique de la communication interpersonnelle bienveillante dans un objectif de prévention des conflits et de préservation de la qualité du lien social et du bien-être physique et psychique des collaborateurs.

Elle axe ses interventions sur les modes et les pratiques de prévention des tensions interpersonnelles et le développement d'une communication saine et efficace.

Enfin, sensibilisée au sujet de la santé mentale au travail, elle est formatrice accréditée PSSM France (Secouriste en Premiers Secours en Santé Mentale) depuis novembre 2021 / Accueil - PSSM France



EVALUATION ET APPRECIATION DES RESULTATS:

Pendant la formation:

- Questions orales, brainstorming et exercices de réflexion oraux et écrits puis exercices pratiques individuels et collectifs.
- Mises en perspective individuelles et collectives (utilisation d'outils concrets, bonnes pratiques).
- Études de cas concrets (écrits, oraux et vidéos) dans la formation pour stabilisation de l'écoute et de l'apprentissage, puis validation des acquis.
- Questionnaires d'évaluation de fin de demi-journée

En fin de formation :

- Questionnaire d'évaluation finale (QCM et questions de rédaction libre) pour vérification de la validation des connaissances et des acquis de la formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud

Après la formation :

- Entretien téléphonique
- Questionnaire de satisfaction post formation

Sanction de la formation :

. Attestation de suivi de formation remise au stagiaire en fin de formation.

Justificatifs attestant de la réalisation effective de la formation par le stagiaire :

- . Feuilles de présence établissant la participation effective du stagiaire à la formation
- . Questionnaire de fin de formation
- . Grille d'évaluation des compétences en communication sur la base des exercices pratiques réalisées tout au long de la formation

CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE MEDIATIS-MCF:

- . Les conditions générales de vente
- . Les modalités de financement des formations
- . Le règlement intérieur des formations
- . Les conditions d'évaluation des connaissances à l'issue de la formation
- . Les conditions d'accès et la localisation
- . Les conditions d'accueil des personnes en situation de handicap

8/8

Au plaisir de vous accueillir et de vous accompagner dans l'accession à de nouvelles compétences !

Caroline JOLLY mediatis-mcf@hotmail.com 06.63.64.59.64